

BULLETIN

DES

RECHES HISTORIQUES

VOL. XX

BEAUCEVILLE—AVRIL 1914

No. 4

SICARD DE CARUFEL

— — —

Famille du haut Languedoc, en Albigeois, habitant la ville de Castres ou les environs, et possédant le fief Carufel, en 1530, du temps de Raymond Sicard, son chef, reconnu noble et de noble origine.

En 1556, Raymond fait son testament en faveur de sa femme, Catherine de Salhayret, et de leur fils Jean, qui devait être très jeune alors.

Ce fils Jean épouse, en 1589, Anne de Saint-Maurice, fille du seigneur de Conolx, et en 1600, il rend hommage à Henri IX pour sa terre de Carufel.

Par deux fois, en 1615 et en 1621, les "religionnaires" mirent le feu aux propriétés de Jean Sicard et dévastèrent son fief de Carufel, preuve que, dans ce pays de l'Albigeois, boulevard des hérétiques, les Sicard étaient des catholiques. On connaît les troubles qui ont eu lieu durant la jeunesse de Louis XIII.

Jean, fils de Jean et d'Anne de Saint-Maurice, épouse, le 16 janvier 1630, Marthe de Saint-Paul, fille de noble Abel de Saint-Paul, seigneur de Conneval. Anne de Saint-Maurice agréée au mariage par une procuration adressée à son propre frère noble Jean de Saint-Maurice seigneur de Conolx.

En mars 1639 Sicard de Carufel est fait capitaine au régiment de Cognac par le maréchal de Chambere.

Le 5 décembre 1663, Pierre, fils de Jean Sicard et de Marthe de Saint-Paul, épouse Marie de Forgues, de fille noble Jacques de Forgues, seigneur de Farguettes.

Marthe ci-dessus fait son testament, le 11 mai 1664, en faveur de

son mari Jean Sicard et de leurs deux fils Pierre et Charles. Pierre est avocat en parlement.

Des ordonnances de 1664 et 1667 obligeaient à la révision des titres de noblesse. En conséquence les Sicard comparurent devant le tribunal de Montpellier qui, le 5 septembre 1669, déclara nobles et issus de noble race Jean et ses deux fils. L'acte mentionne le fief de Carufel.

De Pierre Sicard et de Marie de Forgues naquit, en 1666, Jean qui vint au Canada. Cette date de naissance est prise dans les papiers militaires de 1732 qui donnent à Jean 66 ans.

Le 1er août 1685, arriva à Québec la compagnie du capitaine François-Marie Renaud d'Avesnes, seigneur des Meloises. C'était l'une des cinq ou six compagnies indépendantes qui servaient dans la colonie, sans aucune organisation régimentaire et sans être embrigadées non plus. Le ministre de la guerre n'avait rien à y voir, de sorte que cette troupe, recrutée pour la colonie, était soldée, habillée, équipée par le département de la marine, ce qui l'a fait appeler improprement "détachement" de la marine". Ce n'était ni un détachement ni des soldats de marine, mais de simples tirailleurs ou infanterie légère. Au bout de quelques années, on n'y voyait que des Canadiens.

En 1689, au mois de juillet, à Montréal, le capitaine Raymond-Blaise Des Bergères fut blessé d'un coup d'épée, dans une sorte de duel, par le capitaine François Lefebvre Duplessis, et Jean Sicard, premier sergent de la compagnie Des Meloises prit soin du malade, (voir CONSEIL SOUVERAIN, III, 365). Ce n'était pas le seul noble parmi les sous-officiers des compagnies du Canada.

Le 27 novembre 1694, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, eut lieu le mariage de Jean Sicard de Carufel, sergent de la compagnie La Vallière, fils de Pierre et de défunte Marie de Forgues, de Castres dans le haut Languedoc — avec Geneviève, fille de Jacques Ratté et d'Anne Martin, habitants de Saint-Pierre.

Michel Le Neuf de la Vallière était né en Canada. On le voit capitaine des gardes de Frontenac en 1692.

Au mariage ci-dessus, le registre note qu'il avait été accordé dispense de deux bans et que le comte de Frontenac, gouverneur général, avait donné sa permission — vu que Sicard était militaire. Ont signé au registre : Jacques Ratté, Jacques Gosselain et Pierre Roberge, beau-père de l'épouse. Dauric, prêtre.

Le 22 mai 1696, à Castres en Languedoc, "noble Jean Sicard sieur

de Farguettes, officier des troupes de la marine en Canada'' est émancipé et déclaré libre de ses actions, par son père Pierre Sicard, avocat en parlement. La cérémonie se fait par l'échange de quelques paroles de soumission respectueuse de la part du fils et de paroles d'affection et de courtoisie de la part du père — le tout devant notaire.

En 1695, 1698, 1700 trois baptêmes ont lieu à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, ensuite aux Trois-Rivières, années 1705, 1706, 1709, cette dernière fois, le registre dit que Sicard est officier dans les troupes et qu'il demeure à Maskinongé, en effet, la famille était fixée dans cette région et elle y est encore.

Le 21 avril 1705, les autorités de la colonie avaient concédé au sieur Sicard un fief en arrière de Maskinongé, qui porte encore le nom de Carufel — c'est la paroisse Saint-Justin.

Les branches actuelles de la famille Sicard en Canada se nomment Sicard, Carufel, de la Vaute, des Rives.

En 1732, Jean était enseigne des troupes. Neuf ans plus tard on le mentionne défunt.

Jean, fils aîné, était capitaine de milice à Maskinongé en 1747.

Le gouverneur Murray fait un rapport en 1767, citant les familles nobles de diverses localités et il dit que celle de Sicard est composée de cinq ou six personnes — en réalité on pourrait doubler ce chiffre.

BENJAMIN SULTE

— 000 —
POINCY

Le chevalier de Poincy fut nommé à la charge de lieutenant-général aux îles d'Amérique, le 25 février 1638.

Pouvoir de lieutenant-général au gouvernement de l'île de St-Christophe fut accordé sur les représentations de Philippe de COUVILLIERS de Poincy, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur d'Oisemont et de Colones, Conseiller du roi en ses conseils, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en toutes les îles de l'Amérique en faveur de Charles Huault de Montmagny, chevalier de l'Ordre de Jérusalem, 1664.

Les lignes qui précèdent sont extraites du rapport de M. J.-E. Roy, sur nos archives.

J'ai trouvé ailleurs que dans une généalogie de la famille de Nicolas de Barmon, on y mentionne Guillaume de LONGVILLIERS (non Couvilliers) écuyer, né en 1412, père de Gilles. Celui-ci, à son tour, eut Jean de Longvilliers, écuyer, seigneur d'Estrées, de St-Denis, de POINCY, etc. Son fils, Jean II, n'eut qu'une fille, mariée en 1592.

Il y avait à Meaux en 1727, un M. Longvilliers de Poincy, petit neveu du Commandeur de Malte gouverneur de la Martinique en 1638.

Cette maison originaire de Normandie est rapportée éteinte par Lachesnaye-Desbois, dans son dictionnaire.

ARMES : De sinople, fretté d'argent.

RÉGIS ROY

LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE MONTREAL

D'après un rapport qui a été pré-enté au conseil de ville de Montréal par le greffier de la cité, l'honorable M. L.-O. David, il y a à Montréal, en y comprenant la bibliothèque de Saint-Sulpice, qui sera bientôt ouverte au public, six grandes bibliothèques publiques et gratuites, offrant au public plus de 200,000 volumes et des centaines de revues, journaux, etc, etc. Il y a en outre, à Montréal, une quinzaine de bibliothèques, comprenant plus de 200,000 brochures et revues, à l'usage des membres de certaines institutions ou de toute personne payant une contribution annuelle de une piastre.

Glanons dans le rapport de M. David quelques renseignements sur les principales bibliothèques de Montréal :

Fraser Institute—66,000 volumes anglais et français et une collection considérable de gravures, de brochures, de revues et de journaux.

Bibliothèque municipale—12,000 volumes environ, y compris revues, journaux et brochures, dont 7,000 sont des ouvrages techniques et de référence et 5,000 des ouvrages littéraires et historiques ; 4,500 en langue anglaise et 7,500 environ en langue française. Il faut ajouter à cela la bibliothèque municipale de Sainte-Cunégonde, qui possède 3,000 volumes dont cinquante pour cent sont historiques, scientifiques et techniques.

Bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis—Ouvrira ses portes avec 75,000 à 80,000 volumes et pourra en contenir 250,000. On y trouvera tous les ouvrages importants de littérature, de philosophie, d'histoire, de science et d'art et un nombre considérable de documents et de manuscrits remontant jusqu'à l'origine de la colonie. Les remarquables

collections Sicotte et Baby y seront transportées ainsi que bon nombre d'ouvrages et d'imprimés d'une grande valeur qui se trouvent maintenant dans la bibliothèque privée du Séminaire Notre-Dame.

Bibliothèque de l'Immaculée Conception, rue Rachel—8,300 volumes environ, dont un grand nombre historiques et littéraires ; revues et journaux.

Bibliothèque du Château Ramezay—Environ 10 000 volumes traitant spécialement d'histoire, d'économie politique et d'archéologie

Commission des Ecoles Catholiques---10,000 volumes environ à l'Académie Commerciale et 400 à 500 volumes dans chacune des 21 écoles sous le contrôle de cette commission. Il y a aussi de semblables bibliothèques dans les écoles dirigées par des Congrégations mais sous leur contrôle. Ces bibliothèques sont pour l'usage des professeurs et des élèves.

Protestant Board of School Commissioners---Trois bibliothèques contenant environ 1000 volumes chacune à l'usage des élèves

Library of McGill University---Environ 145,000 volumes, 30,000 brochures, 400 revues, périodiques etc., traitant de tous les sujets, excepté la médecine. Cette bibliothèque est privée, mais toute personne recommandée peut y avoir accès, et les chambres de lecture sont ouvertes à un public restreint.

Mechanics Institute---Environ 19,000 ouvrages de fiction, d'histoire, de science, de philosophie, etc.

RR. PP. Oblats, rue Visitation---2,796 volumes à l'usage des personnes payant une contribution annuelle de une piastre.

Paroisse Saint-Joseph, rue Richmond---Environ 2,800 volumes et une douzaine de revues et de journaux. Cette

bibliothèque renferme un grand nombre d'ouvrages canadiens à l'usage des personnes payant une contribution annuelle d'une piastre. Les RR. Pères ont en outre une bibliothèque publique et gratuite de cinq cents ouvrages scientifiques et techniques à l'usage des jeunes gens.

The Young Men's Christian Association---Bibliothèque circulante et de référence. 3000 volumes choisis, historiques, littéraires, scientifiques et techniques ; journaux et revues. Bibliothèque à l'usage des membres, mais le public est admis aux salles de lecture.

Collège Sainte-Marie, rue Bleury---4,000 volumes et bon nombre de revues et journaux.

Montréal Free Library, rue Bleury---14,230 livres historiques, littéraires, scientifiques, etc.

Grand Trunk Library, Pointe-Saint-Charles---8,500 volumes ; revues, journaux, ouvrages techniques, scientifiques, historiques, etc. Contribution : \$1.00 par année.

Mont Saint-Louis---Trois bibliothèques comprenant 7,000 volumes à l'usage des élèves. Bon nombre d'ouvrages canadiens.

Montreal City Mission Library---Bibliothèque de plusieurs centaines de volumes à l'usage des citoyens d'origine étrangère.

The Salvation Army---Bibliothèque de quelques centaines de volumes.

Ecole normale Jacques-Cartier et Société Historique de Montréal---Bibliothèque composée spécialement de livres et de manuscrits historiques.

Club Canadien, rue Lagauchetière---Environ 3,000 volumes : romans, histoire, géographie, science, etc.

Une victime des Iroquois, Pierre Dagenets dit Lespine

Quelques descendants de Pierre Dagenets dit Lespine (1) ont recherché, à Montréal, sans succès, la date du décès de leur ancêtre que Tanguay ne donne pas, mais voici que le hasard nous fournit ce qu'on a si ardemment désiré trouver et ce, sur une feuille insérée dans le registre de l'île Jésus, Lachesnaie, Tilly, Repentigny, etc., de 1687-1696 et déposé à Joliette.

Quatre jours après le massacre de Lachine, soit le 9 août 1689, les Iroquois étaient à la rivière des Prairies et tuaient Pierre Dagenets.

Celui-ci fut inhumé le même jour, sur le lieu de son trépas, par M. Brissac, curé de Lachenaie, "M. Barthelemi, missionnaire du dit lieu étant absent et environné par les Iroquois, au moulin du rapide de la rivière".

Sa femme, Anne Brandon, fut probablement brûlée ou emmenée prisonnière, à la même date. Longtemps plus tard, une note, sans indication marginale, et à la suite d'un acte du registre de la Rivière des Prairies, nous renseigne sur le sort des restes du malheureux Dagenets :

"Le même jour et an que dessus (8 août 1729), enterré dans le cimetière de la dite église, les ossements de Pierre Dagenès mort depuis 41 ans et qui avait été (inhumé) sur la pointe à deroches, en présence de paul brunet sous-signé avec moi.

Paul Brunet Saladin prêtre, "

E. Z. MASSICOTTE

(1) On écrit maintenant : Dagenais.

OUVRAGES PUBLIES PAR JOSEPH BOUCHETTE (1)

Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les Etats-Unis de l'Amérique. Par Joseph Bouchette, Ecuyer, arpenteur-général du Bas-Canada et lieutenant-colonel de la milice canadienne. Enrichie de plusieurs vues, plans de ports, de batailles, etc. A Londres : imprimée pour l'auteur, et publiée par W. Faden, géographe de Sa Majesté et du prince régent, Charing-Cross ---1815. X V---664-- LXXXVI pp. in ---8.

A Topographical Description of the Province of Lower Canada, with Remarks upon Upper Canada, and on the relative connexion of both provinces with the United States of America.* By Joseph Bouchette, Esq., surveyor-general of Lower Canada and lieutenant-colonel, C. M. Embellished by several views, plans of harbours, battles, etc. London : printed for the author, and published by W. Faden, geographer to His Majesty and the Prince Regent, Charing Cross ---1815. XV---640---LXXXVI pp. in-4.

General report of an officiel tour through the new settlements of the Province of Lower Canada. Performed in the summer of 1824, in obedience to the commands and instructions of His Excellency General Earl of Dalhousie, G. C. B., Captain general and governor in Chief of British North America, etc. etc. By Joseph Bouchette, Esquire, His Majesty's Surveyor General of L. C. Part first. Comprehending the townships north of the Saint-Lawrence, and those situate on the Grand or Ottawa River. Quebec : Printed by Thomas Cary & Co. Free Mason's Hall---1825. 90--24 pp. in 8.

Exposition of the case of Lieut. Col. Bouchette, surve-

(1) Décédé à Montréal le 9 avril 1841.

roy general, before the House of Assembly, of Lower Canada. Quebec---1826. 18 pp. in-8.

The British Dominions in North America ; or a Topographical and Statistical Description of the provinces of Lower and Upper Canada, New-Brunswick, Nova Scotia, the Islands of Newfoundlands, Prince Edward, and Cape Breton, including considerations of land-granting and emigration, to which are annexed Statistical Tables and Tables of distances, etc. By Joseph Bouchette, Esq., surveyor-general of Lower Canada, lieut-colonel C. M., vice-president of the Literary and Historical Society of Quebec, and corresponding member of the Society of Arts, London. Embellished with views, plans of towns, harbours, etc. In two volumes. Vol I. London : published by Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, Paternosterrow --- 1832. 498 pp. in-4.

The British Dominions in North America ; or a Topographical and Statistical description of the Provinces of Lower and Upper Canada, New-Brunswick, Nova Scotia, the Islands of Newfoundland, Prince Edward and Cape Breton including Considerations on land-granting and emigration, to which are annexed Statistical Tables and Tables of distances, etc. By Joseph Bouchette, Esq., surveyor-general of Lower Canada, lieut-colonel C. M., vice president of the Literary and Historical Society of Quebec, and corresponding members of the Society of Arts. London. Embellished with views, plans of towns, harbours, etc. In two volumes. Vol, II. London : published by Longman, Rees, Orme, Brown, Green, and Longman, Paternoster-row---1832. 296 pp. in-4.

A Topographical Dictionary of the province of Lower Canada. By Joseph Bouchette, Esq., H. M's Surveyor-General of Lower-Canada, Lieut. Col. C. M., V. P. of the Lit

and Hist. Soc. of Quebec, and corresponding member of the Soc. of Arts and Sciences, London. London : published by Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, Paternoster-row---1832.

— ooo —

L'Histoire des Bois-Francis

M. l'abbé Chs.-Ed. Mailhot termine en ce moment une HISTOIRE DES BOIS-FRANCIS qui n'aura pas moins de cinq cents pages de texte et sera ornée de vingt-cinq gravures.

On aura une idée de cet ouvrage par les titres de ses chapitres :

I Découverte et établissement des Bois-Francis ; II Dénomination des Bois-Francis ; III Historiens des Bois-Francis ; IV Topographie des Bois-Francis ; V Défrichement des Bois-Francis ; VI Privations et souffrances des premiers colons des Bois-Francis ; VII Les deux plus grands obstacles à la colonisation des Bois-Francis ; VIII Consolations des premiers colons des Bois-Francis ; IX Développements de la colonisation dans les Bois-Francis ; X La vie à la campagne il y a cinquante ans ; Esquisse de la paroisse de Saint-Louis de Blandford ; Esquisse de la paroisse de Saint-Eusèbe de Stanfold ; Esquisse de la paroisse de St-Calixte de Somerset ; Esquisse de la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska ; Esquisse de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska ; Esquisse de la paroisse de Saint-Médard de Warwick ; Esquisse de la paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska ; Recensements décennaux des Bois-Francis de 1840 à 1910.

M. l'abbé Mailhot se propose de publier son important travail aussitôt qu'il aura reçu du public le nombre de bulletins de souscription nécessaires pour assurer les frais d'impression de son livre. Il y a aujourd'hui dans les Bois-Francis plusieurs paroisses riches et il est à espérer que M. l'abbé Mailhot recevra l'encouragement que mérite son travail.

Une lettre inedité du gouverneur Duquesne

Monseigneur,

J'ai passé moi-même en revue le détachement qui est revenu de la Rivière aux Bœufs et je n'ay pu m'empêcher d'être touché du pitoyable état où l'ont réduit les fatigues excessives des portages et le coucher à la belle étoile pendant près de trois mois.

Il n'y a pas lieu de douter que si ces hommes exténués s'étaient mis en route pour rejoindre leur destination, la rivière d'Oyo (Ohio) aurait été jonchée de morts par les fièvres et les fluxions de poitrine qui commençaient à gagner cette troupe et que les Sauvages malintentionnés n'auraient pas manqué de l'attaquer, n'étant composée que de spectres.

Il résulte du sage parti qu'a pris le sieur Marin :

1^o D'avoir épargné un grand nombre d'habitants à la colonie.

2^o D'avoir fait cesser la consommation des vivres déjà rendus au dernier entrepôt.

3^o Il en devrait coûter considérablement pour la subsistance de cette troupe pendant un hivernement aux Illinois. Et

4^o Il y a plus lieu d'espérer une parfaite réussite en faisant marcher une troupe de choix et toute fraîche qui n'a pas à souffrir aucune fatigue pour entrer en campagne, ainsi que j'ay eu l'honneur de vous le mander par ma dernière lettre du 7 du courant.

J'ay fait arrêter les lettres du sieur de Repentigny, capitaine, qui a manqué de subordination vis-à-vis du sieur Marin, son commandant, en me faisant savoir furtivement la relâche du détachement mais comme il n'écrivait qu'à moy seul pour en donner les premières nouvelles et que je vois clairement que ce n'est que par un zèle indiscret et accoutumé dans la manière de servir de ce pays, je me propose, pour l'exemple, de le punir de la prison à son retour, parce que c'est un bon sujet.

Par les témoignages que j'ay eus du zèle et des talents des officiers qui ont été employés, les sieurs de Céloron aîné et Drouillon méritent la préférence sur les sieurs de la Chauvignery et Bleury que j'ay eu l'honneur de vous proposer, le premier pour lieutenant et le second pour enseigne en pied.

Vous remarquerez, Monseigneur, que je vais chercher le sieur Drouillon à la queue des enseignes en second. Mais cet officier qui a

un zèle infatigable et des talents qui le rendent propre à tout et qu'il a bien mis en usage, mérite une récompense distinguée pour veiller une émulation trop endormie dans le Canada.

J'ay appris que M. d'Aillebout, qui commande à l'île Royale, n'avait qu'un fils qui servait dans la marine et qu'il ne s'était pas assez bien expliqué lorsqu'il m'a prié de vous solliciter, Monseigneur, pour l'avancement d'un d'Aillebout que j'ay vérifié être son neveu et non son fils. Je ne m'intéresse pas moins à la satisfaction de ce lieutenant de roy, qu'on dit être un bon officier et d'un grand mérite.

Je suis, avec un profond respect,
Monseigneur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
DUQUESNE.

Montréal,
Le 29e novembre 1753.

— 000 —

Le Prévost Du Quesnel

COMMANDANT À L'ILE ROYALE

En 1737 le sieur Du Quesnel était capitaine du JASON. Il transporta au Canada des ouvriers pour les mines des Trois-Rivières, et des faux saulniers.

En 1740 il est choisi pour remplacer M. de Forant, à l'île Royale, non comme gouverneur mais au titre de commandant et, en mai 1741, le roi lui accorde 5,000 livres pour son déplacement. Son fils sert avec lui l'année suivante.

Cette famille est originaire de Normandie.

En 1766 on trouve à la Guadeioupe, Antoine-Jean-Baptiste Le Prévost Du Quesnel, chevalier, capitaine des frégates du roi, et chevalier de St-Louis.

ARMES : d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or, et en pointe d'une hure d'argent.

RÉGIS ROY

Biographies canadiennes

M. l'abbé Pierre-Télesphore Sax.---M. l'abbé Pierre-Télesphore Sax était Américain par son père et canadien par sa mère. Il parlait le français et l'anglais. Il était né à Québec le 11 novembre 1822. Son père, élevé aux Etats-Unis, s'appelait William Sax et exerçait à Québec les fonctions d'arpenteur du gouvernement ; sa mère, native de Lacadie, dans la province de Québec, se nommait Osithe Tremblay.

Le jeune Pierre Sax fit ses études au petit-séminaire de Québec, en même temps que son frère William, qui fut moissonné à la fleur de l'âge, alors qu'il était ecclésiastique au grand-séminaire de Québec, et qui donnait les plus grandes espérances. Il se fit remarquer dès lors par ses talents supérieurs, sa vive intelligence, sa riche mémoire et par un goût prononcé pour la lecture des ouvrages sérieux et instructifs.

Il fut ordonné prêtre le 1er octobre 1846.

Nommé vicaire à la cathédrale de Québec, il fut appelé, comme plusieurs autres prêtres, à assister les malheureux émigrés irlandais malades à la Grosse-Ile en 1847, et il contracta la terrible fièvre typhoïde qui mit ses jours en danger. Député à Rome en septembre 1850, auprès de M. le grand-vicaire C.-F. Baillargeon, il assista à la consécration épiscopale de ce dernier comme évêque de Tloa et coadjuteur de l'archevêque de Québec. Il revint avec lui au Canada, et, pendant quelques mois, il demeura à l'archevêché de Québec.

M. Sax fut ensuite envoyé à la desserte de Laval où il demeura trois ans.

Il faisait son entrée dans la nouvelle cure de Saint-Ro-

muald, comté de Lévis, au commencement d'octobre 1854, et c'est là, dans cette paroisse dont il devait être le fondateur, que la Providence voulait qu'il fit briller dans tout son éclat, les qualités de sa belle intelligence et de son esprit vraiment large et judicieux.

Tout y était à faire et à organiser ; les ressources étaient modiques, mais le nouveau curé était fermement décidé de mener à bonne fin l'entreprise qui lui était confiée. D'ailleurs, nul plus que lui ne semblait avoir les capacités nécessaires pour cela. Dès les premières paroles qu'il adressa à ses paroissiens, le 8 octobre, dans la chapelle improvisée où l'on se trouvait un peu à l'étroit, il leur demanda trois choses : DU COURAGE, DE LA GÉNÉROSITÉ ET DE LA BONNE VOLONTÉ. Du courage, il en fallait pour bâtir un presbytère et une église en rapport avec les besoins présents et futurs de la nouvelle paroisse ; de la générosité, il en fallait pour arriver, avec de faibles ressources, à faire face à des dépenses considérables ; enfin de la bonne volonté, il en fallait aussi pour renverser les difficultés, conserver la bonne harmonie entre tous et diriger toutes les forces vers le même but.

Le curé Sax devait trouver dans ses paroissiens ce qu'il leur avait demandé. Lui-même d'ailleurs devait donner l'exemple ; son courage ne devait jamais fléchir ; il devait sacrifier généreusement son temps et son travail et montrer en tout temps non seulement une bonne volonté mais une volonté ferme et inébranlable qui, secondée par une capacité supérieure et une habileté peu commune pour la gestion des affaires, devait réussir à opérer de grandes choses.

.....

En 1878, le curé Sax, accablé par un rhumatisme articulaire qui le faisait grandement souffrir, jugea à propos de donner sa démission. Ce fut un jour de tristesse et de deuil pour tous et de larmes pour un grand nombre, que le

jour où le premier curé de Saint-Romuald, après vingt-quatre ans de travail dans la paroisse, fit ses adieux à ses ouailles assemblés en foule considérable à la porte de cette église, qu'ils avaient ensemble élevée à la gloire de Dieu et qui leur rappelait à tous de beaux souvenirs. Une adresse lui fut présentée au nom de tous ; elle était remplie des sentiments de gratitude qui débordaient dans l'âme des paroissiens.

Après avoir rappelé les travaux entrepris depuis 1854, les difficultés surmontées la bonne entente et l'harmonie qui avaient toujours existé, l'adresse disait : "Ce temple splendide--l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord, sera toujours votre œuvre à vous, monsieur le curé ; toujours il sera considéré comme un monument de votre zèle et de votre bienveillance pour les paroissiens de Saint-Romuald. Jamais, à l'étranger, on ne lui donnera d'autre nom que celui qu'il porte déjà : l'église de M. Sax !"

Puis soulevant le voile qui cachait bien des secrets de la vie intime de curé, l'adresse continuait :

"Permettez, monsieur le curé, que nous fassions ici mention de l'intérêt tout paternel que vous prenez à nos affaires temporelles. Que de succès, que d'entreprises menées à bonne fin par vos sages avis ! Notre confiance en vous a toujours été illimitée. Aussi quelqu'un avait-il une affaire importante à régler, quelque projet dont la réussite l'inquiétait, immédiatement il allait vous faire part de ses craintes et de ses espérances et toujours vos sages avis lui permettaient d'espérer. Que de fois vous êtes venu généreusement en aide à vos paroissiens quand le malheur les avait frappés et plus d'un parmi nous vous doit une éternelle reconnaissance pour l'avoir relevé dans l'infortune et l'avoir conduit dans les sentiers voisins de l'opulence."

La réponse du pasteur fut pleine d'émotion et ses

adieux furent ceux d'un père à ses enfants. En souvenir des bons rapports qu'il avait toujours eus avec ses paroissiens, il déclara qu'il n'avait pas voulu se fixer ailleurs et qu'il voulait passer le reste de ses jours au milieu d'eux.

En 1870, M. Sax put entreprendre un voyage en Europe ; mais la maladie qui devait l'emporter faisait des progrès visibles, et l'on voyait qu'il serait bientôt enlevé à l'affection de ses anciens paroissiens.

Il mourut d'une attaque d'apoplexie dans la soirée du 19 décembre 1881, à l'âge de 59 ans.

Dans la sacristie de l'église de Saint-Romuald, on voit un portrait en peinture du curé Sax fait en 1868, par l'artiste W. Lampreckt qui avait décoré l'église. C'est bien lui, avec sa belle figure, ses yeux vifs et perçants, son sourire un peu moqueur. Il porte le rabat qui n'est disparu dans le diocèse de Québec qu'en 1875, et l'index de sa main droite tient fixé sur une table un plan de cette église de Saint-Romuald que les gens ont appelé "l'église de M. Sax."

En terminant, relisons l'inscription gravée sur une plaque de marbre près de la porte d'entrée dans l'église de Saint-Romuald :

D. O M.
IN MEMORIAM

Reverendi Domini Patri Telesphori Sax,
Qui, die undecima novembris 1822 natus,
Die autem primâ octobris 1846 sacerdotio initiatus,
Postquam per tres annos Sanctæ Brigittæ de Laval,
Deinde quatuor et viginti per annos Sancti Romualdi
paroecciam rexerat,

Hoc etiam splendidum templum omnipotenti Deo
Aedificaverat,

Animarum zelo, pietate nec non doctrinâ inquis,
Operibus dum vivens, mortuus vero largitate,

Magnificus juventutis educator,
 Obiit die decimâ nonâ decembris 1881 ;
 Quem in memoriâ atque intimo corde præfixum,
 Pii gratique hujusce parœciæ fideles
 Perpetuo recordentur.

R. I. P.

(Traduction)

D. O. M.

A LA MEMOIRE

Du Révérend Messire Pierre-Télesphore Sax,
 Né le onze novembre 1822,
 Et ordonné prêtre le premier octobre 1846 :
 Après avoir régi pendant trois ans la paroisse de
 Sainte-Brigitte de Laval,
 Et pendant vingt-quatre ans celle de Saint-Romuald,
 Où il a élevé à la gloire de Dieu
 Ce temple splendide,
 Plein de zèle pour les âmes, remarquable par sa piété
 Comme par sa science,
 Généreux bienfaiteur de la jeunesse,
 Par des œuvres pendant sa vie et des legs à sa mort,
 Il est décédé le 19 décembre 1881.
 Son souvenir sera éternellement gravé
 Dans la mémoire et le cœur
 Des dévoués et reconnaissants fidèles de cette paroisse.

R. I. P.

L'ABBÉ BENJAMIN DEMERS

François Dambourgès.--- Dans la MONTREAL GAZETTE du 8 juin 1901 on trouvera une lettre inédite où John Nairne rend justice à la mémoire du brave et loyal François Dambourgès. Nairne était un des compagnons d'arme de Dambourgès à la journée du 31 décembre 1775, sous les murs de Québec.

RÉPONSES

UN BONAPARTE EN AMÉRIQUE. (XX, II, p. 60).—Joseph Bonaparte, l'ancien roi d'Espagne, n'a-t-il pas habité le Canada après 1815 ?

Nous ne croyons pas qu'aucun membre de la famille Bonaparte ait jamais habité le Canada. Ce qui a pu contribuer à répandre cette erreur c'est que Joseph Bonaparte, l'ancien roi d'Espagne, le frère aîné de Napoléon Ier, a vécu aux Etats-Unis de 1815 à 1832.

Après la défaite de Waterloo, Joseph Bonaparte se sauva de Paris à Rochefort, afin de trouver une occasion propice pour passer aux Etats-Unis. Il s'embarqua dans la nuit du 25 juillet 1815, sur le brick américain de 200 tonneaux le "Commerce", capitaine Misservey. Après avoir échappé deux fois aux poursuites des vaisseaux de guerre anglais, le "Commerce" arriva à New-York le 28 août 1815.

Joseph Bonaparte qui avait adopté le nom de comte de Survilliers s'établit à Point-Breeze, état de New Jersey. Il se fit construire sur une hauteur qui domine la rive jerseyenne une superbe villa qui ne le cédait qu'à la Maison Blanche habitée par le président des Etats-Unis.

Joseph Bonaparte ou le comte de Survilliers vécut là près de vingt ans, en compagnie de quelques Français qui l'avaient suivi. Possesseur d'une grande fortune, il la fit servir à aider tous les anciens amis de son illustre frère qui, ruinés par la chute de l'Empire, vinrent chercher un refuge aux Etats-Unis.

Parmi les hôtes illustres de Joseph Bonaparte à Point-Breeze on compte le maréchal Grouchy, le général Clausel, le général Bernard, les généraux Charles et Henri Lallemand, le général Lefebvre-Desnouettes, le général Vandamme, le colonel Amable de Girardin, le colonel Latapie, le colonel et le capitaine Grouchy, tous deux fils du maréchal, Regnault de Saint-Jean d'Angély, le comte Réal, Miot de Mérito, LaKaval, l'ancien préfet comte Quinet, les deux fils de Fouché, Eugène Ney, fils du maréchal, le duc de Montebello, etc., etc.

Lors de la tournée triomphale de Lafayette aux Etats-Unis en 1824-1825, le général-citoyen se rendit à Point-Breeze et fut très cordialement reçu par Joseph Bonaparte. Lafayette qui regrettait d'avoir pris part à la restauration des Bourbons, fit à Joseph Bonaparte la proposition de placer Napoléon II sur le trône. Il lui demanda de placer dix millions de francs à sa disposition dans ce but. Avec ce levier il se faisait fort de réussir en moins de deux ans. L'ancien roi d'Espagne déclina la proposition, trouvant que les moyens n'étaient pas à la hauteur du résultat.

Malgré la sympathie dont les Américains entouraient Joseph Bonaparte celui-ci s'était toujours ennuyé aux Etats-Unis. Il profita de

la Révolution de 1830 pour retourner auprès de sa femme et de ses filles qui n'avaient jamais pu se faire à la vie des Etats-Unis. Il s'embarqua à la fin de juillet 1832 à bord de l'"Alexander", capitaine Brown. L'ex-roi vint cependant voir ses amis américains deux fois, en 1835 et en 1839.

Notons que pendant son séjour aux Etats-Unis Joseph Bonaparte avait contribué à la fondation du journal le " Courrier des Etats-Unis", qui existe encore à New-York.

Joseph Bonaparte, était arrivé aux Etats-Unis exilé, fugitif, reçu presque à regrets. Il en partit hôte apprécié, honoré et regretté de tous ceux qui l'avaient rencontré.

LE FIEF DU SAULT-AU-MATELOT. (XX, II, p. 60.)---" Louis Hébert, premier défricheur canadien, écrit M. l'abbé Azarie Couillard Després, est encore le premier seigneur. Pour lui fut inauguré le système féodal qui a rendu de grands services dans la colonisation de notre pays. "

Louis Hébert, avant de quitter la France, s'était fait donner un terrain d'environ dix arpents en superficie. Afin de ne pas être dépossédé par les Associés de la Cie des Marchands, qui montraient beaucoup de mauvaise volonté, il s'adressa au duc de Montmorency pour obtenir des lettres patentes qui lui garantiraient la possession de son terrain.

Le 23 février 1623, le duc de Montmorency expédiait à Hébert des lettres de concession, lui octroyant cette partie de la haute-ville de Québec sur laquelle s'élèvent aujourd'hui la basilique, le séminaire, l'université Laval, etc., etc.

Après la mort du duc de Montmorency, Louis Hébert envoya une supplique au duc de Ventadour lui demandant de confirmer sa concession. Il rappelait dans sa demande les services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France.

Le duc de Ventadour s'empressa de ratifier la concession accordée à Louis Hébert. Il lui accorda tout le terrain qu'il avait défriché, avec le droit d'en jouir en fief noble ainsi que ses descendants.

Nous trouvons le titre accordé par le duc de Ventadour dans le récent ouvrage de M. l'abbé Couillard Després, *Louis Hébert et sa famille*. Il se lisait comme suit :

" Henry de Lévis, duc de Vantadour, pair de France, lieutenant-général pour Sa Majesté très Chrestienne au gouvernement de la province de Languedoc et Vice-roy de la Nouvelle-France.

" A tous ceux qui ces présentes lettres, verront, salut :

" Scavoir faisons que Louis Hébert l'un des sujets et habitants au susdit pais de la Nouvelle-France, nous a fait dire et remontrer que

depuis plusieurs années, il a souffert de longs et pénibles travaux, périls et despenses supportées sans intermission à la découverte des terres du Canada et qu'il est le chef de la première famille qui ait habité depuis l'an seize cent jusqu'à présent, laquelle il a conduit même avec tous ses biens et moyens qu'il avait à Paris ayant quitté ses parents et amis pour donner ce commencement à une colonie et peuplade chrestienne en ces lieux et contrées qui sont privés de la connaissance de Dieu pour n'estre esclairez de la Sainte Lumière, auxquelles fins s'estant le dict Hébert arrêté près le grand fleuve St-Laurens, au lieu de Québec joignant l'habitation qui est entretenue par la société par Sa Majesté et, par nous confirmée, il aurait par son travail et industrie assisté de ses serviteurs, domestiques deffrichée certaine portion de terré comprise dans l'enceinte d'un clos, et fait bastir et construire un logement pour luy, sa famille et son bestail ; desquelles terres logement et enclos il auroit obtenu de Monsieur le duc de Montmorency notre prédécesseur viceroy le don et octroy à perpétuité par les lettres expédiées le samedi quatriesime février mil six cens vingt-trois ; Nous pour les considérations sus-alléguées et pour encourager ceux qui désireront cy-après peupler et habiter le dit país du Canada, avons donné, ratifié et confirmé, donnons, ratifions et confirmons au susdit Louis Hébert et ses successens et héritiers et suivant le pouvoir nous octroyé par Sa Majesté toutes les susditer terres labourables, deffrichées et comprises dans l'enclos du dit Hébert ensemble la maison et bastiment ainsy que le tout s'estant et comporte au dit lieu de Québec sur la grande rivière ou fleuve St-Laurens pour en jouir en fief noble par luy ses héritiers et ayans causes à l'advenir comme deson propre et loyant acquest et en disposer pleinement et paisiblement comme il verra bonestre, le tout relevant du fort et chasteau de Québec aux charges et conditions qui luyseront cy après par nous imposées et pour les mesmes considérations avons fait don au dict Hébert et à ses successeurs, hoirs et héritiers de l'estendue d'une lieue française de terre située proche le dict Québec sur la rivière St-Charles qui a esté bornée et limitée par les sieurs de Champlain et de Caen pour les posséder, deffricher, cultiver et habiter ainsy qu'il jugera bon estre aux mesmes conditions de la première donation, faisant très expresses inhibitions et deffenses à touter personnes de quelle qualité et conditions quelles soient de le troubler ny empescher en la possession et jouissance d'icelles terres, maisons et enclos, enjoignant au sieur de Champlain nostre lieutenant-général en la Nouvelle-France de maintenir le dict Hébert en sa susdritte possession et jouissance envers tous et contre tous. Car telle est notre volonté.

“ Donné à Paris le dernier jovr de février mil six cens veint six.

(Signé) DE VENTADOUR ”

Par cet acte de concession Louis Hébert devint le premier seigneur de la Nouvelle-France. Le fief noble qu'on lui accorda à la haute-ville de Québec prit le nom de fief du Saut-au-Matlot.

Après la mort de Louis Hébert, le fief du Sault-au-Matlot passa à sa fille Guillemette Hébert, épouse de Guillaume Couillard. Celle-ci le vendit à Mgr de Laval qui, lui-même, le donna au séminaire de Québec.

VILLEMARIE-MONTREAL (XX, III, p. 104. --- A quelle date, me demande-t-on, le nom de Villemarie a-t-il été abandonné pour celui de Montréal ?

La question n'est pas facile à résoudre. L'île où s'épanouit, aujourd'hui, la métropole canadienne, portait le nom de Montréal au début du XVII^e siècle. La société qui se forma alors pour coloniser cette île prit le nom de Notre-Dame de Montréal et elle avait comme un de ses objets, la fondation d'une ville qui s'appellerait Villemarie (Véritab. motifs, p. 15 et 25 ; Faillon, II, 380)

Villemarie est exclusivement employé dans les actes de M. de Maisonneuve ainsi que dans ceux des notaires Jean de Saint-Père, Nicolas Gastineau, Lambert Closse, Benigne Basset et J. B. Adhémar.

L'abbé Dollier de Casson, en 1672-73, semble se servir du vocable Montréal, pour désigner la ville aussi bien que l'ensemble de la seigneurie, mais le cas est exceptionnel.

C'est dans l'ordonnance de l'intendant Raudot, du 5 décembre 1705, (Ed. et Ord., II, 257), que je rencontre, pour la première fois, l'expression " Ville de Montréal " et par la suite elle est adoptée officiellement partout.

En résumé, il me paraît difficile de fixer une date exacte à ce changement de nom, mais l'on peut avancer que c'est à partir du XVIII^e siècle que l'usage s'établit d'appeler notre ville, Montréal.

E. Z. MASSICOTTE

— 000 —

Prochains Livres

Le Révérend Père Laurent Legoff, O.M.I., missionnaire depuis quarante-sept ans dans l'Ouest Canadien et résidant depuis trente-deux ans avec les Montagnais du Lac Froid, Alta, est en ce moment en Europe où il fait imprimer un **DICTIONNAIRE FRANCAIS-MONTAGNAIS** une **VIE DE JÉSUS-CHRIST** et un **COURS D'INSTRUCTIONS** en montagnais.

* * *

M. John Boyd, de Montréal, achève présentement la rédaction de l'histoire de Cartier et de son temps, qui devra paraître à l'occasion du Centenaire. L'auteur veut s'efforcer de montrer dans leur vraie lumière les événements de ce temps et de faire à chacun sa vraie part de mérites.

Les Ouvrages canadiens récents

C. C. James, DAVID-WILLIAM SMITH (A supplementary note to the Upper Canada Election of 1792). Ottawa, printed for the Royal Society of Canada--1913.

En 1902, M. James publiait un intéressant travail, THE FIRST LEGISLATORS OF UPPER CANADA. En 1903, il revenait devant le public avec un travail aussi utile, THE SECOND LEGISLATURE OF UPPER CANADA. Dans cette troisième étude, M. James donne des détails supplémentaires sur un des législateurs de 1792, David--William Smith.

* **

Régis Roy, ISAAC ET ALEXANDRE BERTHIER, capitaines au régiment de Carignan. Imprimé pour la Société Royale du Canada, Ottawa. 1914.

Avons-nous eu deux capitaines Berthier en 1665 avec le régiment de Carignan ? Ces noms de Isaac et Alexandre couvraient-ils un seul ou deux personnages ? Voilà ce que l'on s'est déjà demandé et que, par une déduction assez logique, on a tenté de résoudre en affirmant qu'un seul capitaine Berthier vint au pays.

A l'aide de documents inédits, M. Roy établit que deux Berthier vinrent dans la Nouvelle-France en 1665. Isaac Berthier repassa en France en 1668, Alexandre Berthier resta au Canada. Il s'y établit, prit femme et obtint en 1672 un octroi de 28,000 arpents de terre.

Henri Bourassa, FRENCH AND ENGLISH ; FRIC-TIONS AND MISUNDERSTANDINGS. A few reflexions à propos of the mayoralty contest, with preface letters from

M. C. H. Cahan, K. C., and Mr J. C. Walsh. Imprimerie du " Devoir ", 71a, rue Saint-Jacques, Montréal.

Paul Morin, LES SOURCES DE L'OEUVRE DE H. W. LONGFELLOW, Paris, Emile Larose---1913.

C'est là la thèse que l'auteur du PAON D'EMAIL, notre compatriote, M. Paul Morin, a soutenue devant la Faculté des lettres de Paris le 17 juillet 1912, et qui lui a valu le diplôme de docteur-es-lettres de cette université.

Alphonse Gagnon, QUESTIONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. Editeur, J. P. Garneau, Québec--1913.

Recueil d'un certain nombre d'études dont quelques-unes ont déjà paru dans la REVUE CANADIENNE. Le BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE des éditeurs Desclée de Brouwer & Cie dit de ces études :

" Ecrites au point de vue du pays --- cette Nouvelle-France d'au delà des mers, qui a conservé un si fidèle souvenir du pays des ancêtres, ces études traitent de questions littéraires, sociales, historiques, parfois même d'apologétique. Très au courant de tout ce qui concerne le mouvement intellectuel et économique de son pays, M. Gagnon n'en est pas moins au fait de ce qui se passe à l'étranger, et ce qu'il dit, par exemple, des hommes et des choses de France, ne manquera pas d'intéresser les lecteurs. Comme pièce documentaire de l'époque, le livre restera et sera fort utile. "

SAINT-HYACINTHE ET LA TEMPERANCE (1854-1913) Rapport du premier congrès diocésain (10 septembre 1913). Publié par le Comité permanent de tempérance du diocèse de Saint-Hyacinthe, Qué (Canada)--- 1914.

Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, écrit au sujet de cet important ouvrage :

“ Dans les rangs du peuple où le volume obtiendra, j'espère, une large diffusion, on s'apercevra, de mieux en mieux, comment, à la lumière des principes, au témoignage de l'expérience et à l'aide des plus récentes découvertes scientifiques, les erreurs se dissipent, les préjugés s'écartent et les illusions tombent. Il pourra constater, ce peuple, combien il eut tort d'accepter en bloc l'héritage des ancêtres sans tenir compte de leur ignorance, excusable sans doute, sur une question d'intérêt vital comme celle de l'usage des spiritueux. Et, pour ce qui regarde l'avenir, il comprendra que le facteur le plus indispensable dans la lutte contre l'intempérance, c'est l'abstention personnelle, d'abord, et, en second lieu, un courage civique qui ne se laisse arrêter par aucune considération d'intérêt, d'amitié, de rancune, de condoléance ou de vaine pitié ”

“ Tels sont, dit Mgr Bernard, les grandes lignes et la pensée dominante, la matière et l'esprit du volume que nos prières et nos vœux accompagnent, afin qu'il opère le plus de bien possible. ”

Il est certain que la diffusion d'un tel livre ne peut qu'être d'un fécond résultat au point de vue de la croisade entreprise. Pour ceux qui ont à combattre il constitue un précieux document auquel ils auront souvent recours.

**

Louis Gilbert. ESSAI DE MONOGRAPHIE SUR LA SASKATCHEWAN. Paris, 1914.

Travail important sur la géographie historique, physique, politique et agricole de cette grande province de l'Ouest. Volume de grand format, il est une vraie mine de renseignements sur la géologie, la flore, la faune, les richesses naturelles, l'histoire et l'économie de la Saskatchewan.

L'abbé J. A. D'amours, LA FOI ET L'INTELLIGENCE DE LOUIS VEUILLOT. Causerie donnée à l'Université Laval de Québec, pour les fêtes du centenaire de Louis Veillot, le 18 décembre 1913. Québec, Imp. l'Action Sociale limitée, 103, rue Sainte-Anne.-- 1913.

M. l'abbé D'Amours termine son remarquable travail en disant à la jeunesse canadienne :

“ Puissiez-vous, jeunes hommes et jeunes gens, aimer assez la noblesse de votre âme et la grandeur de notre race, pour marcher nombreux sur les traces d'un Veillot. Puissiez-vous éprouver comme lui combien il est doux et glorieux de pouvoir déclarer, triomphant, au soir d'une vie parfaitement remplie : “ Le bonheur, le repos, la gloire de la vie, c'est de servir l'Eglise.”

Alphonse Gagnon, NOTES SUR LES SAUVAGES DU CANADA---LONDRES --- 1913.

Ce travail a été présenté par l'auteur au dix-huitième congrès des Américanistes tenu à Londres en 1913. D'après M. Gagnon, la population aborigène du Canada compte encore quelque 108.261 représentants (statistique de 1910). Ces sauvages sont répartis par groupe plus ou moins nombreux par tout le Dominion. C'est la Colombie Anglaise qui en possède la plus forte proportion, soit 24,581, tandis qu'Ontario n'en contient que 22,496 et Québec 11,462.

R. P. Joachim-Joseph, O. F. M., LA BETISE DIABOLIQUE DU BLASPHEME.

La préface de cet opuscule est condensée en quelques lignes :

“ --- Sais-tu, Baptiste, que tu fais un fou de toi ? . . --- Comment ça ? . . --- Mais tu blasphèmes comme un démon. Donne-toi seulement la peine de réfléchir un moment et tu

comprendras que blasphémer c'est sot, insensé, diabolique et infernal. ”

L'auteur annonce et résume comme suit les cinq chapitres de sa brochure :

1o. Je vais te dire, Baptiste, ce qu'on entend par le blasphème ; 2o Combien le blasphème est grave ; 3o D'où vient le blasphème ; 4o De quelle race et de quel pays est le blasphémateur ; 5o Et, si tu en as la patience, nous verrons combien sont insensés les paroles grossières et les jurons. ”

* **

COMMISSION DE LA CONSERVATION, CANADA.
Quatrième rapport annuel, 1913.

Hygiène publique, protection forestière, réserve à gibier, pêcheries, plans de villes, recensement agricole, etc, on trouve tout dans cet intéressant rapport qui fait voir, une fois de plus, le sérieux et bon travail accompli par la Commission.

* **

ECOLE DE REFORME DE MONTREAL POUR GARCONS. Sous la direction des Frères de la Charité --- 1914.

Cette plaquette donne l'historique de l'Ecole de réforme de Montréal et fait connaître les œuvres de cette maison depuis sa fondation en 1873.

Pendant les quarante années de son existence l'Ecole de réforme de Montréal a reçu plus de 9,000 jeunes gens et enfants. L'institution possède un local et un programme de tout premier ordre. Les divers métiers enseignés à l'Ecole de réforme sont ceux de tailleurs et couturiers imprimeurs, typographes, cordonniers, ferblantiers, tailleurs de cuir, monteurs en chaussures, etc, etc. La part faite à la religion à l'Ecole de réforme est large, mais elle ne l'est pas trop car

tout système éducatif et à plus forte raison tout système réformateur doit avoir la religion pour base.

* **

UNE PAGE NOUVELLE DE L'HISTOIRE DE LA TRAPPE D'OKA Election et bénédiction solennelle du Très Révérend Père Dom Pacôme Gaboury, deuxième abbé de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes (24 octobre-13 novembre 1913). Abbaye de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes, La Trappe, P. Q. (1914).

On a pas oublié le deuil que fit à l'abbaye de Notre-Dame du Lac, à Oka, en août 1913, la mort de Dom Antoine Oger, premier abbé du lieu. On se rappelle aussi les fêtes mémorables qui marquèrent la bénédiction abbatiale de Don Pacôme Gaboury, successeur de Don Antoine. Les moines de Notre-Dame du Lac ont voulu que le souvenir de cette mort et de ces fêtes ne se perdit point. Ils ont confié à l'un d'eux, le soin de faire en un livre durable, le récit illustré de ces événements.

Tous les amis des Cisterciens liront avec intérêt cette nouvelle page de l'histoire de l'abbaye de Notre-Dame du Lac. A sa lecture, ils comprendront la place que l'ordre de Citeaux mérite d'occuper dans notre pays, et le bien qu'il peut y faire.

R. P. S. Bellavance, S. J. POUR PREPARER L'AVENIR. Montréal. Imprimerie du " Messager " 1300, rue Bordeaux --- 1914.

" A mes frères du clergé paroissial ces pages sont humblement dédiées." Telle est la classe de lecteurs à laquelle s'adresse le Père Bellavance dans son livre POUR PREPARER L'AVENIR. L'auteur donne les raisons d'être de l'A. C. J. C. et résoud les objections qu'on entend parfois formuler contre elle. L'A. C. J. C. n'est pas assez connue et elle sem-

ble malheureusement n'avoir pas toujours été bien comprise de ceux qui ne l'ignorent pas tout à fait. Premier directeur-général, le Père Bellavance pouvait mieux que tout autre montrer cette œuvre sous son véritable jour et dissiper les préjugés qui ont entravé son expansion.

LE CANADA ECCLESIASTIQUE POUR 1914. Beauchemin, éditeur, Montréal.

L'arrivée du nouveau volume cause aux amateurs un bonheur d'autant plus grand que l'année dernière la rumeur avait circulé qu'il devait suspendre sa publication, faute d'encouragement. Le CANADA ECCLESIASTIQUE de 1914 est tout aussi intéressant, utile et pratique que ses devanciers. Nous y trouvons encore les bonnes éphémérides préparées par M. l'abbé Beaubien. De nombreuses gravures hors texte ajoutent à la valeur du volume.

ooo

L'abbé A.-C. Dugas, GERBES DE SOUVENIRS OU MÉMOIRES, ÉPI-
SODES, ANECDOTES ET RÉMINISCENCES DU COLLÈGE JOLIETTE. Tome
premier. Montréal, Arbour et Dupont, imprimeurs-éditeurs, 249, rue
Lagauchetière Est. 1914.

Les gerbes qui composent ce volume de 383 pages avaient déjà été publiées dans L'ÉTOILE DU NORD, de Joliette. Les anciens élèves du collège de Joliette ont obtenu de l'abbé Dugas qu'il donnerait une forme plus durable à ces intéressants souvenirs.

Ce livre aura de nombreux lecteurs. Les anciens de Joliette y trouveront des souvenirs qui les feront revivre de la douce vie d'autrefois ; les jeunes y apprendront l'histoire de leurs aînés et de leur collège. L'auteur, en faisant l'histoire du collège de Joliette, est amené à parler des paroisses environnantes et des personnages qui y ont joué un rôle.

M. l'abbé Dugas servi par une mémoire extraordinairement heureuse, un goût sûr et un esprit d'observation qui sait saisir les moindres nuances, a fait un livre intéressant non seulement pour ceux qui ont eu le bonheur de passer par le collège de Joliette mais pour tous les lecteurs canadiens.

Il n'était pas facile, évidemment, de classer ces souvenirs en chapitres suivis, mais l'auteur présente ces gerbes de façon si agréable qu'on les lit, toutes, avec intérêt. En somme, le livre de M. l'abbé Dugas rappelle aux anciens de Joliette les jours passés dans les murs du collège et fera regretter aux autres lecteurs de pas avoir passé par là. A coup sûr, tous les lecteurs du livre de M. l'abbé Dugas auront hâte de lire le second volume annoncé.

QUESTIONS

Deux frères Audoire, Jean et Louis, vinrent s'établir au Canada, plus probablement dans la province de Québec, vers 1792. Ils étaient fils de Jean Audoire et de Marie Bouteille, de Campugnan (Gironde). Jean Audoire était né le 5 mai 1759 et Louis Audoire en 1780. Tous deux s'occupaient en France du commerce des bestiaux, grains, farines, etc. En 1812 ou 1813, Jean Bienvenu, neveu des frères Audoire, vint les rejoindre ici. Il était né en 1794.

Il s'agit maintenant de retracer ces personnages. Où sont-ils morts ? Ont-ils laissé des descendants ? Où sont-ils établis ?

X X X.

— Dans son " Histoire de la seigneurie de Lauzon ", feu M. J.-Edmond Roy nous parle d'une petite colonie de Suisses qui, sous le régime français, vinrent s'établir à la Grande-Anse, aujourd'hui Sainte-Anne de la Pocatière. Les Miville dit Déchéne, si je ne me trompe, descendent d'un de ces Suisses établis à la Grande-Anse avant 1759. Où trouverais-je l'acte de concession des terres qui furent accordées dans la Grande-Anse aux citoyens de la Suisse ?

DÉCHENE.

— Je vois souvent nos historiens faire mention d'une série d'ouvrages historiques sur le Canada connue sous le nom d'édition ou de série Cramoisy. Par qui ces volumes ont-ils été publiés ? Pouvez-vous me donner les titres de chacun des volumes de la série Cramoisy ?

BIBLIO.

— Le portrait de Champlain par Montcarnet est-il le seul portrait authentique du fondateur de Québec ? Existe-t-il un portrait en profil de l'illustre Champlain ?

PHOTO.

— Pourriez-vous me donner l'origine du nom Belvédère appliqué à un nouveau quartier de la cité de Québec ?

D. O.

— En 1863, le savant abbé Ovide Brunet publiait une brochure intitulée " Notice sur les plantes de Michaux et sur son voyage au Canada et à la Baie d'Hudson d'après son journal MANUSCRIT. " Le journal de Michaux mentionné ici a-t-il été publié depuis ? Si le récit du voyage de Michaux n'a pas été publié, qui a en sa possession ce précieux manuscrit ?

ABC.

Catherine Tegahkouita, la sainte sauvagesse

(Suite)

Ce fut le dimanche des Rameaux de l'année 1680 que nous aperçumes qu'elle mourrait bientôt. Le mardi, elle reçut le Saint Viatique avec des sentiments de piété que je ne saurais décrire, les néophytes qui étaient présents, témoins d'une si admirable vertu ne pouvaient retenir leurs larmes. Elle passa le reste du jour et la nuit suivante à répéter ces actes qu'elle avait faits si souvent de son vivant. Le mercredi de la semaine sainte qui fut le dernier jour de sa vie, elle reçut l'extrême onction vers les trois heures et demie de l'après midi, en pleine connaissance, et quitta bien tranquillement cette vie le 17 avril 1680, à l'âge de 24 ans, et aussitôt le village fut rempli de l'odeur de sa vertu et de la réputation de sa sainteté, surtout lorsque les sauvages s'étant réunis pour la prière du soir dans la chapelle, je leur montrai quel trésor ils avaient en cette bienheureuse femme et quelle perte ils avaient faite.

Sa sépulture eut lieu le lendemain, vers le soir, tous y répandirent des larmes sincères causées moins par le chagrin que par la joie qu'ils éprouvaient dans l'espérance d'avoir une puissante protectrice dans le ciel. Les Pères firent la remarque que Catherine n'ayant eu d'autre amour que Notre-Seigneur Jésus-Christ caché dans le sacrement de l'Eucharistie et attaché à la croix, ce n'était que par une Providence particulière de Dieu qu'elle rendit son âme bien-aimé à son céleste époux, le mercredi de la semaine sainte, peu avant ces jours où on célèbre l'institution du pain céleste et la mort cruelle du Sauveur.

On a dans la Mission la pieuse coutume de désigner quelques femmes pour assister surtout pendant la nuit ceux qui sont gravement malades. Le Prêtre en désigna deux, une jeune et une vieille pour rendre ce service à Catherine. La plus jeune à peine âgée de 20 ans ayant l'habitude de se flageller souvent jusqu'au sang, demanda au Père la permission d'aller dans la forêt, aux environs, prendre la discipline afin d'obtenir pour Catherine la grâce de faire une bonne mort. Catherine vit par une lumière intérieure ce qu'elle avait fait seule dans le bois et dans les ténèbres ; quand ensuite elle vint chez elle, elle lui fit signe de s'approcher, loua sa piété et la remercia. La jeune femme

toute surprise lui demanda ce qu'elle voulait. Alors Catherine lui dit en lui serrant la main: je sais ce que tu viens de faire et d'où tu viens, continue à vivre dans la piété et compte que, si je monte au ciel, je me souviendrai de toi auprès du Très-Haut.

Ce qui suit est plus admirable ; plusieurs femmes distinguées par leur vertu désiraient être présentes à son trépas. Mais elles avaient à couper du bois pour les besoins de la maison, elles ne savaient à quel parti s'arrêter. Nous crûmes devoir consulter Catherine elle-même : " qu'elles aillent au bois, dit elle, elles auront encore le temps de me voir mourir. Elle demeura dans le même état jusqu'à trois heures de l'après-midi attendant leur retour, comme pour tenir sa promesse. A peine la dernière d'entre elles était entrée, qu'au même instant elle parut perdre connaissance et rendit paisiblement son âme à Dieu en leur présence.

Voici un autre fait qui semble miraculeux. Deux jeunes filles âgées d'environ quinze ans et formées à toutes les vertus, se mirent à délibérer sur ce qu'elles pourraient faire à l'exemple de Catherine, pour plaire à Dieu ainsi qu'à Catherine. Elles pensèrent toutes deux qu'elles ne pourraient rien faire de plus agréable à Dieu et à sa servante que de vouer leur virginité à Dieu, ainsi que l'avait fait Catherine et de choisir Jésus pour leur époux, Marie pour leur mère. Elles en convinrent entr'elles et recommandèrent leur dessein à Dieu ainsi qu'à Catherine, dans leurs prières.

Une grande difficulté s'y opposait, c'est que leurs parents n'y consentiraient jamais. Enflammées d'un nouvel amour de Dieu, d'un nouveau désir de conserver la virginité, elles se mirent à demander à Catherine avec ferveur de leur obtenir de mourir vierges par son intercession s'il ne leur était pas possible de demeurer vierges comme elle pendant leur vie. Catherine exauça cette pieuse et héroïque demande, il est du moins permis de le croire.

Peu de temps après, à la grande surprise et contre l'attente de tous, elles furent toutes deux retirées de ce monde.

Entre les événements qui suivirent la mort de Catherine, je crois devoir mentionner la piété fervente qu'on vit dans toute la Mission de Saint-François-Xavier. Ce n'était dans toutes les loges que de ferventes exhortations à la perfection chrétienne, exhortations faites non seulement en paroles, mais beaucoup plus par les oeuvres. Des gens mariés se séparèrent par un consentement mutuel, plusieurs jeunes

veuves se vouèrent à la continence perpétuelle ; d'autres firent la même promesse, au cas où leurs maris mourraient avant elles, et elles tinrent dans la suite cette promesse. D'autres, à l'exemple de Catherine, passèrent des nuits entières à se tourmenter en couchant sur des épines éparses dans leurs lits, et il y eût dans la mission une si grande ardeur de zèle pour les mortifications corporelles que je puis assurer en vérité que dans les monastères même les plus rigoureux on s'inflige à peine autant de mortifications et de si horribles macérations que nos néophytes s'en imposaient à eux-mêmes.

Six jours après sa mort, un des nôtres, pendant qu'il récitait son oraison du matin vit Catherine lui apparaître sous la forme d'un soleil levant. Le prêtre voyait à sa droite une église renversée de fond en comble, à sa gauche des sauvages attachés à un poteau et brûlés. Cette vision dura deux heures ; le Père ne voulut d'abord rien en dire, et il ne le déclara que longtemps après, lorsqu'arrivèrent les événements indiqués par ces signes et lorsque Catherine eut commencé à se signaler par des miracles.

Trois ans après sa mort, dans une horrible tempête, telle qu'on n'en vit jamais de semblable, la terre trembla, le ciel sembla être tout en feu, l'église de la mission fut renversée, trois des nôtres se trouvèrent enveloppés dans cette ruine commune sans avoir eu aucun mal, faveur qu'ils attribuaient aux mérites de Catherine qu'ils avaient offerts à Dieu. Vers le même temps, trois de nos sauvages, un homme et deux femmes, furent pris dans les champs par les Iroquois qui assiégeaient en vain notre village ; qui les emmenèrent prisonniers dans leur pays et les brûlèrent attachés à un poteau en haine de la foi ainsi que de la Mission.

L'année suivante, Catherine se montra de nouveau au Père le corps tout resplendissant, et en même temps il se sentit averti intérieurement de distribuer au peuple son image peinte.

(La fin dans la prochaine livraison)